



République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE MELSHEIM

93 rue de l'Ecole – 67270
Téléphone : 03.88.91.52.62 - Email : mairie.melsheim@payszorn.com

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2019

Conseillers élus : 15

Sous la présidence de M. GUILLAUME Eric, Maire

Présents : 11

Membres présents : LIENHARDT Marc - WENDLING André - DEMESY Didier, Adjoint
KARCHER Christelle - LAPP Kathy - MORIN Franck - RICHERT Edith –
SCHAEFFER Mireille - SCHEER Philippe - STAATH Jean-Baptiste

Date de convocation :
01/02/2019

Membres absents : ERTZ Mathieu - MERCKLING Eddy - SCHAAL Pierre-Yves - VAUTRIN Thierry

Compte-rendu affiché
le 22/02/2019

Secrétaire de séance : WENDLING André

Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
2. Signature convention AIPZ
3. PLUI
4. Eclairage Public
5. Achat matériel pour tonte
6. Mise à disposition de la salle polyvalente à l'AIPZ
7. Divers

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du vendredi 30 novembre 2018

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. Signature d'une convention avec l'AIPZ

Considérant la demande de l'Animation Jeunesse de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn pour la mise à disposition du terrain de foot pour un projet de chantier participatif, une convention sera signée.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,;
autorise le Maire à signer une convention et tout document y afférent.

3. PLUI

M. le Maire fait un point sur le PLUI et indique que la l'enquête publique aura certainement lieu en été et uniquement à la Communauté des Communes du Pays de la Zorn à Hochfelden.
Tous les documents sont consultables sur le site internet de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn.

4. Eclairage Public

M. André WENDLING, adjoint, rappelle que deux tranches de l'éclairage public ont été réalisées et qu'il reste une dernière tranche. Elle concerne le "vieux village".
Il conviendrait également de remplacer les luminaires du lotissement.
Le Conseil Départemental subventionne un projet à hauteur de 100.000 €.
En parallèle, la subvention DETR serait également demandée, comme pour les deux premières tranches.
ECOTRAL, filière d'Electricité de Strasbourg a lancé une étude qui estime le montant de la dépense à 325.000 TTC dont 285.000 € subventionnables.

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

approuve le remplacement des luminaires
autorise le Maire ou ses Adjointes à demander les subventions
à signer tous les documents y afférents

5. Achat matériel

5.1 Achat tondeuse de l'ASL

Considérant la mise en vente de l'ASL de leur tondeuse-tracteur

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, avec 10 voix Contre et 1 Abstention, :

Décide
de ne pas acquérir la tondeuse-tracteur

5.2 Achat girobroyeur mulcheur

M. Didier DEMESY, adjoint, présente une alternative à la tondeuse-tracteur, qui serait plus adaptée aux actuels travaux de tonte. Le girobroyeur mulcheur est un outil complémentaire et adaptable sur le porte-outil déjà acquis par la commune, subventionné à hauteur de 70%.

Les membres proposent un essai sur quelques mois avant de décider de l'acquisition et de remettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Municipal avec à l'appui un devis pour cet outil.

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, avec 4 voix Pour, 3 voix Contre et 4 Abstentions,

Décide
de voir pour l'achat éventuel du girobroyeur mulcheur, après avoir en main des propositions chiffrées

6. Mise à disposition de la salle polyvalente à l'AIPZ

Considérant la demande de l'AIPZ, de pouvoir accéder à un endroit protégé en cas de nécessité (pluie, orage...) dans le cadre de son projet de chantier participatif

Après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide
la mise à disposition gratuite la salle polyvalente dans le cadre du projet pour repli.

7. Divers :

- Mme Kathy LAPP, conseillère, soulève le problème de 6 convecteurs de la salle polyvalente qui ne fonctionnent pas. Leur remplacement est à prévoir rapidement.
- Mme Mireille SCHAEFFER, conseillère, expose le problème de columbarium.
- M. Didier DEMESY, adjoint, présente un courrier de M. Daniel GILLIG, président de la Ligue contre le Cancer de la région de Hochfelden, demandant la prise en charge de la commune pour l'achat des roses vendues au profit de la ligue dans les rues du village (0,48 € la rose).
- 17/03 : Thé Dansant
- 22/04 : Chasse aux œufs
- 15/06 : Fête de la musique

Séance close à 22h45

Suivent les signatures des membres présents :

GUILLAUME Eric, Maire	LIENHARDT Marc, 1 ^{er} Adjoint	WENDLING André, 2 ^{ème} Adjoint,	DEMESY Didier, 3 ^{ème} Adjoint
ERTZ Mathieu	KARCHER Christelle	LAPP Kathy	MERKLING Eddy
MORIN Franck	RICHERT Edith	SCHAAL Pierre-Yves	SCHAEFFER Mireille
SCHEER Philippe	STAATH Jean-Baptiste	VAUTRIN Thierry	

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.